

**CAHIER DES CHARGES
ORGANISATION DE LA
CÉRÉMONIE DE REMISE DES RÉCOMPENSES
ET RÉUNION DE RENTRÉE DES CLUBS DU NORD DES CLUBS**

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions d'attribution et d'organisation de la cérémonie de remise des récompenses ainsi que la réunion de rentrée des clubs du Nord des clubs du Comité Départemental du Nord de Badminton.

La cérémonie de remise des récompenses du Comité Départemental du Nord de Badminton se tiendra le **vendredi 04 septembre 2024 de 18h30 à 20h00**. Elle sera suivie par une réunion de rentrée des clubs du Nord des clubs **de 20h00 à 21h30**

L'organisation pratique de cette assemblée est confiée au : **XXXXXXXXXXXXXX**

Il appartient au club organisateur de s'assurer, auprès du propriétaire des installations mises à disposition, de leur conformité avec les règles de sécurité en vigueur à la date de ces deux événements.

La responsabilité du Comité Départemental du Nord de Badminton ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

L'attribution de l'organisation ne sera définitive qu'au retour de deux exemplaires du présent document, signés par le Président du club organisateur et le représentant de la municipalité, au siège du Comité Départemental du Nord de Badminton, pour le **17 aout 2026**, délai de rigueur. À défaut, l'option accordée au club deviendra caduque.

L'attribution ne sera définitivement validée, sous réserve du respect intégral du présent cahier des charges, qu'après décision du conseil d'administration. Un exemplaire signé par le président du Comité Départemental du Nord de Badminton sera alors retourné au club organisateur.

Le club organisateur pourra mobiliser les moyens logistiques qu'il estimera utiles et solliciter l'aide de partenaires, notamment la municipalité dont il dépend.

Le club organisateur pourra également prendre contact avec la presse locale afin d'annoncer la tenue de l'Cérémonie de remise des récompenses et réunion de rentrée des clubs du Nord et, le cas échéant, solliciter la réalisation d'un reportage.

Moyens matériels et logistiques à prévoir

- Une salle de conférence ou de réunion pouvant accueillir environ 200 personnes assises ;
- Une table d'honneur pouvant accueillir environ 15 personnes ;
- Une table à l'entrée de la salle pour le pointage et l'émargement des clubs ;
- Une sonorisation adaptée, permettant notamment l'enregistrement des débats ;
- Deux micros, dont un micro baladeur ;
- Quelques bouteilles d'eau à disposer sur la table d'honneur.

Une table et deux chaises, distinctes de la table d'honneur, devront être installées à l'entrée de la salle afin de permettre l'accueil des clubs et leur enregistrement dès leur arrivée.

La salle devra être mise à disposition du Comité Départemental du Nord de Badminton à **partir de 17h00**.

Le Comité Départemental prévoira un moment de convivialité à l'issue de la cérémonie de remise des récompenses et réunion de rentrée des clubs du Nord, en lien, si nécessaire, avec les services municipaux.

Responsabilités

Le Comité Départemental du Nord de Badminton décline toute responsabilité en cas d'incident, de vol ou d'accident survenant au cours ou à l'occasion de cette manifestation.

Il appartient au club organisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires concernant les dommages matériels éventuels ainsi que les conséquences pouvant engager sa responsabilité civile dans le cadre de cette manifestation.

Les signatures ci-dessous attestent de la prise de connaissance du présent cahier des charges et de son acceptation sans réserve.

Pour le club organisateur

Le Président

Nom :

Date :

Signature :

Pour la ville d'accueil

Le Maire ou son représentant (*)

Nom :

Fonction :

Date :

Signature :

Pour le Comité Départemental du Nord de Badminton

Le Président

Nom :

Date :

Signature :